ANTHROPOLOGIE – ARCHÉOLOGIE

LES MANIFESTATIONS À CARACTÈRE SYMBOLIQUE DU SITE DE LA ROCHE-COTARD À LANGEAIS SONT-ELLES DUES À L'HOMME DE NÉANDERTAL ?

Jean-Claude MARQUET*

RÉSUMÉ :
La site préhistorique de La Roche-Cotard se compose actuellement de quatre locus qui ont tous donné des indices de la présence de l'homme de Neandertal mais jamais de l'homme moderne, qui apparaît en France vers 35000 ans BP. L'un des locus, la station de pied de paroi, devant l'entrée de la grotte, a donné un objet, une protofigurine, le « masque de la Roche-Cotard », qui représente clairement une face. La grotte, dont l'entrée a été condamnée par les dépôts de pente, après son occupation par l'homme puis par les hyènes, a conservé sur sa paroi des tracés, très probablement digités, organisés, appliqués, qui peuvent être datés de plus de 40 000 ans. Masque et tracés sont des productions à caractère symbolique, tout à fait exceptionnelles en Europe, dues à l'homme de Neandertal.

ABSTRACT:
The prehistoric site at La Roche-Cotard is presently made up of four locations, all of which have shown indications that Neanderthal man was present there, but not modern man, who appeared in France around 35,000 BP. At one of the locations, the site under the wall, in front of the entrance of the cave, a protofigurine was found, the "Mask of La Roche-Cotard", which clearly represents a face. The cave, whose entrance was blocked off by sediment from the slope after being occupied by man and then hyenas, retained marks on its wall, very probably made by fingers, arranged and applied, which could be dated more than 40,000 years ago. The mask and the marks are symbolic, entirely exceptional in Europe, attributable to Neanderthal man.

* Docteur es Sciences, chercheur associé au Laboratoire Archéologie et Territoires, Tours.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine, tome 26, 2013, p. 1-21.

Le site de La Roche-Cotard se trouve sur la commune de Langeais en Indre-et-Loire. Il se développe à mi-hauteur du versant rive droite de la vallée de la Loire, un peu en amont de la ville et à l'ouest de Cinq-Mars-la-Pile (fig. 1). Le site est donc exposé au sud ; il se compose d'une grotte, d'une station en pied de falaise, d'un petit abri très bas et d'une grotte-abri de faibles dimensions.

HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE ET DES RECHERCHES

Jusqu'en 1846 et pendant un certain nombre de millénaires qui précèdent cette date, le site est complètement masqué par des dépôts de versant dont on peut connaître la géométrie grâce aux profils naturels qui sont visibles à quelques centaines de mètres en aval et en amont du site.

En 1846, la mise en place de la voie ferrée de Tours à Angers demande des quantités colossales de terre que l'on va prendre au niveau du versant de la vallée le plus proche de la portion à surélever. C'est ainsi que dans le parc actuel de la propriété de La Roche-Cotard, des masses importantes de matériaux ont été prélevées, en sapant le versant et en allant plus ou moins loin vers le nord en fonction de la forme de la paroi calcaire rencontrée. L'entrée de la grotte n'est pas alors découverte ou, si elle l'a été, aucun intérêt ne lui a été apporté par les terrassiers qui chargeaient les tombereaux de terre. Il est cependant à peu près certain qu'à ce moment-là, des ossements et des silex taillés ont été découverts, mais nous sommes en 1846, époque où Boucher de Perthes découvre ses premiers bifaces dans les alluvions de la Somme, et la Préhistoire n'a pas encore fait assez de chemin pour que quelqu'un en Touraine s'intéresse à ce type d'objets.

C'est peut-être parce que la cavité se trouve à l'intérieur d'une propriété privée clôturée de murs que sa découverte va tarder. C'est en effet François d'Achon, le propriétaire du lieu, qui découvre la grotte en janvier 1912. Celui-ci raconte (d'Achon, 1912) qu'il est à la chasse avec son chien dans son parc, que son chien disparaît dans un trou, qu'il part à sa recherche et pénètre alors sous terre en se mettant presque à plat ventre. Il découvre les différentes salles de la grotte. Avec ses ouvriers, il va fouiller l'essentiel du contenu en quelques semaines et trouver de nombreux ossements et des silex taillés, surtout devant l'entrée et dans la première partie de la cavité (fig. 2). Ses

fouilles donnent lieu à un certain nombre de notices d'érudits locaux tourangeaux comme E. Gatian de Clérambault ou Louis Dubreuil-Chambardel qui développe la question dans *La Touraine préhistorique* (Dubreuil-Chambardel, 1923), voire des sommités scientifiques de l'époque comme l'abbé Breuil, J. Anthony, R. Verneau, M. Boule, E. Patte (Marquet, 1979 et 1997). La grotte est ensuite complètement abandonnée; elle est simplement citée et son contenu sommairement décrit par M. Gruet, G. Cordier, J. Despriée. Après un premier essai infructueux, le propriétaire du site ne souhaitant pas alors autoriser des

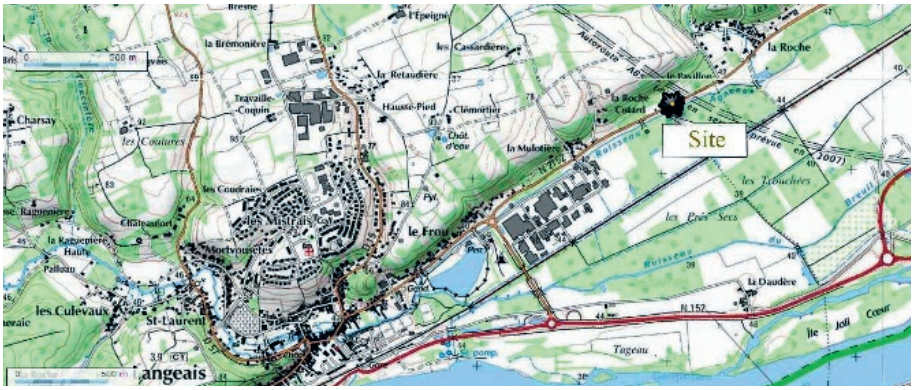

Fig. 1 : Carte de situation du gisement préhistorique de La Roche-Cotard à Langeais (Indre-et-Loire).

Fig. 2 : François d'Achon et ses ouvriers, en janvier 1912, devant l'entrée de la grotte (photo Colonel Thil).

travaux à l'intérieur de son terrain, un second essai, auprès d'un nouveau propriétaire, Fernand Menassanch, m'a permis d'entreprendre des recherches sur le site. Ces premiers travaux ont eu lieu en trois campagnes, en 1975, 1976 et 1977. L'objectif était double : voir si des lambeaux de couches existaient encore à l'intérieur de la cavité et effectuer un sondage devant l'entrée de la grotte pour y rechercher d'éventuels niveaux d'occupation en place. Après des années d'abandon du site, j'y ai repris des recherches en 2008.

RÉSULTATS DES RECHERCHES DES ANNÉES 1970 ET 2000

Les trois campagnes de fouille des années 1970 ont donné des résultats extrêmement intéressants qui se résument en :

- la découverte de lambeaux de couches en place dans la grotte de La Roche-Cotard (LRC I), quelquefois assez volumineux ;
- la découverte d'un niveau moustérien en place dans la fouille conduite en avant de l'entrée de la grotte (LRC II), ce niveau a donné le masque de la Roche-Cotard ;
- la découverte d'un abri très bas (LRC III), à l'est de la station en pied de paroi. Cet abri contient, comme la grotte (LRC I), au moins un niveau moustérien et une couche d'occupation par les hyènes.

Lors de ces trois campagnes de fouilles, nous avions peu travaillé à l'intérieur de la cavité. Nous avions cependant examiné les parois, observé le très curieux « retrait » géologique de la paroi jusqu'à une certaine hauteur, dans toute la première moitié de la grotte, observé également la présence de traces sur les parois, traces de griffures animales et tracés digités humains. Les nouvelles recherches, à partir de 2008, ont permis de mettre en évidence, à l'est, une petite-grotte abri et une imposante succession de strates de 10 m de hauteur (fig. 3).

La Roche-Cotard I : LRC I (La grotte François d'Achon)

La découverte de lambeaux de couches en place dans la grotte (fig. 4) permettait de proposer une stratigraphie en trois couches :

- une couche profonde contenant l'industrie moustérienne dont quelques éléments ont été retrouvés ; des fragments osseux ont permis de dater cette occupation ;
- une couche moyenne sans industrie mais très riche en ossements de grands mammifères éclatés et rongés par les hyènes, attestant une phase climatique tempérée ;
- une couche supérieure également sans industrie mais contenant une riche faune de moyens et de petits mammifères marqueurs d'un épisode de climat très froid.

Les datations absolues (indiquées plus loin) confèrent à la couche la plus récente du remplissage de la grotte un âge au moins égal à 35 000 ans.

La réouverture du chantier en 2008 a permis de travailler sur d'autres couches jusqu'alors négligées :

- dans la partie nord de la salle du pilier existe une couche très compactée, tassée et qui conserve un peu de mobilier archéologique dont un très grand

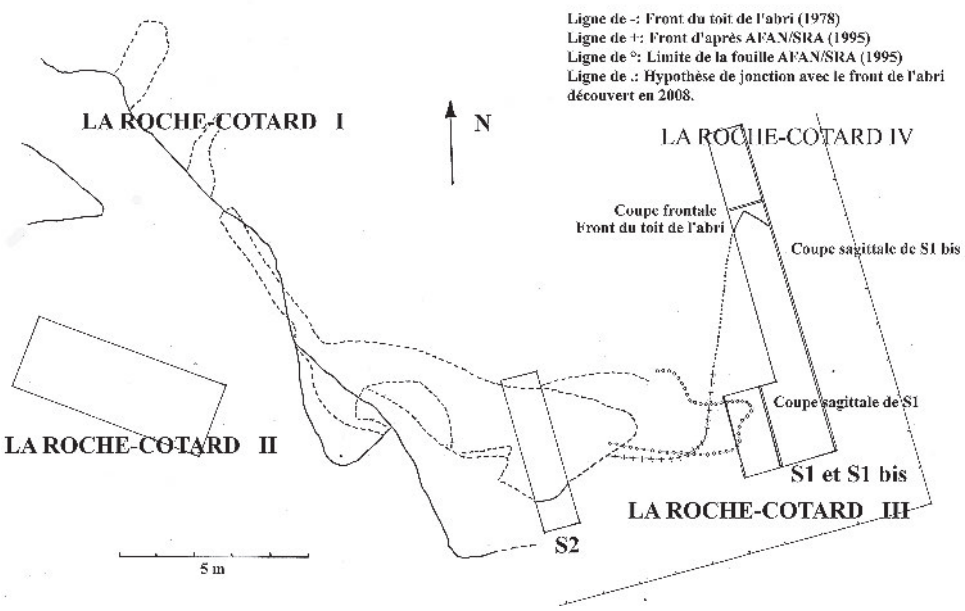

Fig. 3 : La Roche-Cotard. Situation des quatre locus du site.

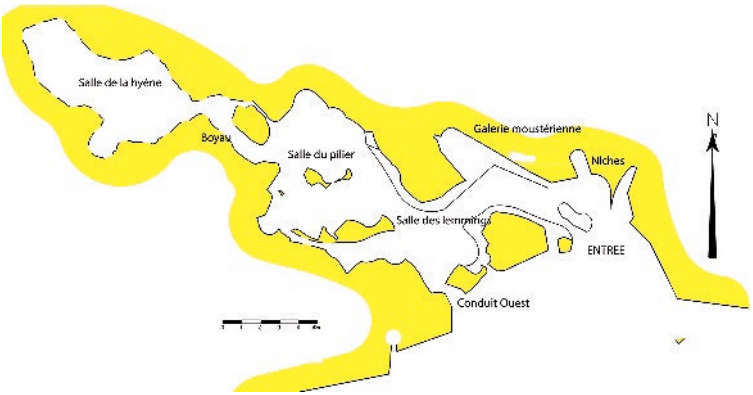

Fig. 4 : La grotte F. d'Achon. Plan de la grotte (relevés P. Brulé et D. Ferrey, Syndicat Cavités 37 et F. Gay Spéléo-Club de Touraine).

nombre de petits fragments d'os spongieux qui attestent une occupation longue et un fort piétinement de la surface. Cette couche se trouve devant les panneaux de tracés digités qui seront décrits ou évoqués plus loin. Elle se trouve d'autre part au-dessous de la dalle siliceuse très dure (chert) qui existait à l'origine sur toute la surface de la salle du pilier. La partie de cette dalle qui se trouvait au-dessus de cette couche tassée n'étant plus en place, on ne peut que privilégier l'hypothèse de l'enlèvement de cette dalle par les préhistoriques qui seraient donc responsables du piétinement. Les ouvriers de François d'Achon, en 1912, n'ont occupé cette partie de la grotte que très peu de temps. S'ils étaient responsables de l'enlèvement des dalles de cherts, du fait de leur masse très importante, nous les aurions retrouvées près de l'entrée de la grotte ;

- dans la dernière salle de la grotte, la salle de la hyène, une grande quantité de sédiment est encore présente. Localement, la stratigraphie se termine par une couche tassée comme dans la salle du pilier. C'est à la surface de cette couche que d'Achon a retrouvé un grand nombre d'ossements et de dents; nous y avons également retrouvé une dent d'équidé en place, reposant sur cette surface ;
- enfin, devant l'entrée de la grotte, un lambeau de la couche moyenne du remplissage existe encore, protégé dans une profonde anfractuosité. Ce lambeau marque probablement la base de la couche moyenne, car nous y

avons trouvé un éclat de silex taillé et une boule de roche dure qui a manifestement été utilisée. Ce lambeau a donné un os qui est en cours de datation par le ^{14}C et dont la datation OSL (luminescence stimulée optiquement) donne un âge de 72 600 +/– 6 000 (MFGI Budapest). Les autres datations OSL que nous avons obtenues donnent systématiquement, pour la même couche, un âge plus ancien que celui donné par la datation par le ^{14}C. Étant donné que les os de la Roche-Cotard qui ont été datés sont d'une ancienneté proche de la limite de validité de la méthode du ^{14}C, il faut considérer que les résultats donnés par la méthode OSL sont très certainement plus proches de l'âge réel des os et des couches que les résultats donnés par le ^{14}C.

La Roche-Cotard II (LRC II)

La réalisation d'un sondage devant l'entrée de la grotte permettait de mettre en évidence un niveau d'occupation moustérien dans un lambeau de banc de sable de Loire, encadré par différentes couches archéologiquement stériles. Ce niveau d'extension très limité à quelques mètres carrés, miraculeusement en partie oublié au moment de l'emprunt de matériaux devant la grotte pour la mise en place de la voie ferrée en 1846, avait conservé, autour d'un foyer, quelques outils typiquement moustériens taillés sur des matières dures étrangères au site, de rares déchets de taille, quelques esquilles osseuses et, au milieu de petits blocs constituant une sorte de dallage, un objet composite (fig. 5) que Michel Lorblanchet appellera « le masque de la Roche-Cotard » (Marquet et Lorblanchet, 2000, 2003).

Cet objet est constitué d'un bloc de mauvais silex local fissuré dont la plupart des faces résultent de fracturation par le gel. Il possède un conduit naturel dans lequel une esquille d'os a été placée, débordant de manière égale de part et d'autre. Cette esquille semble bien avoir été bloquée à l'intérieur du passage grâce à deux petits graviers plats glissés en force entre l'esquille et le bloc. Enfin, le bloc a subi quelques enlèvements par percussion probablement pour lui donner une forme plus symétrique. La surface qui montre l'esquille donne l'image d'une face (animale ?, humaine ?), conférant à cet objet un caractère symbolique. Trois datations par le C14 ont été réalisées sur du matériel osseux de cette couche : une première datation faite au moment de la découverte donnait un âge supérieur ou égal à 32 100 (Gif 4383), deux

Fig. 5 : La Roche-Cotard II. Le masque de La Roche-Cotard (photo CLD/J.-C. Marquet).

autres ont été faites plus récemment, elles attribuent à la couche un âge de 46 800 +/– 3 800 (Lyon 6963) et de 48 400 +/– 3 800 (Lyon 9086). Ces dates, bien que proches de la limite de validité de la datation par le ^{14}C, confèrent cependant à cette couche et à son contenu un âge supérieur à 40 000 ans.

La Roche-Cotard III (LRCIII)

En 1976, un sondage effectué dans le versant, à quelques mètres à l'est de l'entrée de la grotte, a permis de découvrir un abri très bas contenant un remplissage jusqu'à son plafond. Les deux couches rencontrées, bien qu'à un niveau inférieur aux couches inférieure et moyenne du remplissage de la grotte, rappellent le contenu de ces deux couches. Une couche inférieure plaquée contre le plancher de l'abri, a donné des indices d'occupation humaine : un galet de silex prélevé dans la Loire a été débité, des blocs de pierre d'une taille relativement homogène (10 à 20 cm) ont été disposés intentionnellement et retrouvés en deux ensembles sur le plancher de l'abri. Cette couche a été datée par le ^{14}C d'un âge supérieur ou égal à 44 200 ans (Lyon 10163). Elle était recouverte par un sédiment de même composition que celui de la couche moyenne de la grotte qui contenait, comme lui, des os de grands mammifères

éclatés et rongés par les hyènes. Cette seconde couche a été datée deux fois par le ^{14}C qui a donné un âge supérieur ou égal à 45 000 ans (Gif 4384) et un âge supérieur ou égal à 45 600 ans (Lyon10162). Une datation par la méthode OSL (Budapest) a donné un âge de 56 100 +/– 4 500.

La Roche-Cotard IV (LRC IV)

La réouverture du chantier en 2008 était notamment motivée par le souhait de reprendre un ancien sondage ouvert au-delà de La Roche-Cotard III et qui n'avait pas permis d'atteindre la paroi de craie tuffeau. Une tranchée d'un mètre de large puis une fouille dans une petite grotte-abri découverte à la base de la paroi ont permis de mettre en évidence une stratigraphie de dix mètres de hauteur, tout à fait exceptionnelle dans quelque versant du Val de Loire que ce soit (fig. 6).

Les couches rencontrées sont le résultat d'apports divers : des apports latéraux externes dus à des débordements de la Loire, des apports latéraux internes dus à la dissolution des calcaires qui forment le substrat et enfin des apports verticaux, riches en plaquettes de gel ou essentiellement argilo-limono-sableux, issus du démantèlement de la paroi et des colluvionnements venus du plateau. La couche la plus ancienne a été datée de 189 000 +/– 14 900 ans par la méthode OSL (Budapest). Les couches de la partie moyenne du remplissage, la partie souterraine ont donné quelques silex taillés, toujours d'une très grande fraîcheur (comme tous les silex taillés que l'on trouve sur ce site) et quelques os brisés, parfois brûlés, rarement travaillés (incisions par silex, retouchoir). A la différence de ce que nous avons trouvé dans la Roche-Cotard III, ici il n'y a jamais d'os éclatés ou rongés par les hyènes. Cette petite grotte abri a donc bien été occupée par l'homme comme les trois autres espaces cités précédemment.

INTÉRÊT DU SITE

Le site de La Roche-Cotard est un site exceptionnel à plusieurs titres. D'abord, il n'aurait jamais dû être découvert du fait de la nature de la craie tuffeau jaune qui donne des dépôts de pente qui ennoient complètement les

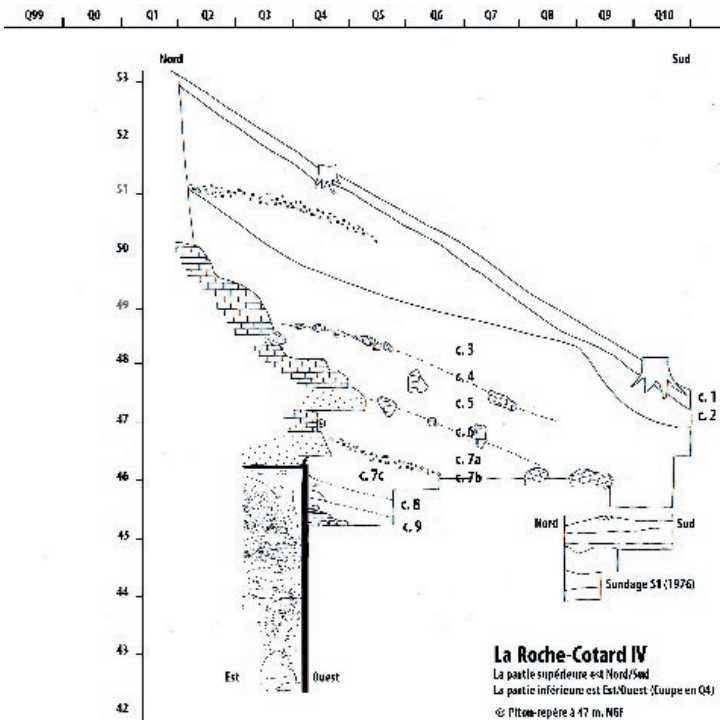

Fig. 6 : La Roche-Cotard IV. Coupe stratigraphique.

falaises et interdisent presque toujours la recherche de cavités naturelles au sein de ces falaises.

Le site n'a donné à ce jour que de l'outillage lithique du Paléolithique moyen (Moustérien). Si on met de côté le matériel découvert par d'Achon, aujourd'hui égaré et que l'on ne connaît que par de mauvaises photographies, on ne possède, grâce aux fouilles des années 70 et des années 2000, qu'un assez petit nombre d'outils et une ou deux centaines d'éclats de taille. En revanche, ces éléments, obtenus à partis de blocs de matière première étrangers au site, sont toujours d'une parfaite fraîcheur. L'essentiel des outils n'a pas été taillé sur le site si l'on en juge d'après le très petit nombre d'éclats de débitage que l'on y trouve. Le mobilier a été rapporté de sorties plus ou moins lointaines (un grand racloir en silex de la région du Grand-Pressigny se trouvait dans la couche moustérienne, il en est le meilleur exemple) et a été

abandonné lors de passages sur ce site. La Roche-Cotard ne semble pas avoir été un lieu de séjours particulièrement prolongés pour les hommes de Neandertal étant donné le peu de mobilier lithique qu'on y a découvert (fig. 7).

La grotte et le petit-abri (LRC III) ont joué le rôle de piège pour les os rapportés par les hyènes dans leurs gîtes, os qui sont autant d'éléments qui nous permettent d'avoir une image d'un épisode climatique rare dans le Val de Loire. La microfaune est abondante dans certaines couches, et notamment les restes de rongeurs permettent, non seulement d'avoir une bonne connaissance du paléoenvironnement et du paléoclimat des épisodes correspondant aux couches dans lesquelles ils sont présents, mais également d'établir des corrélations stratigraphiques entre les quatre locus du site.

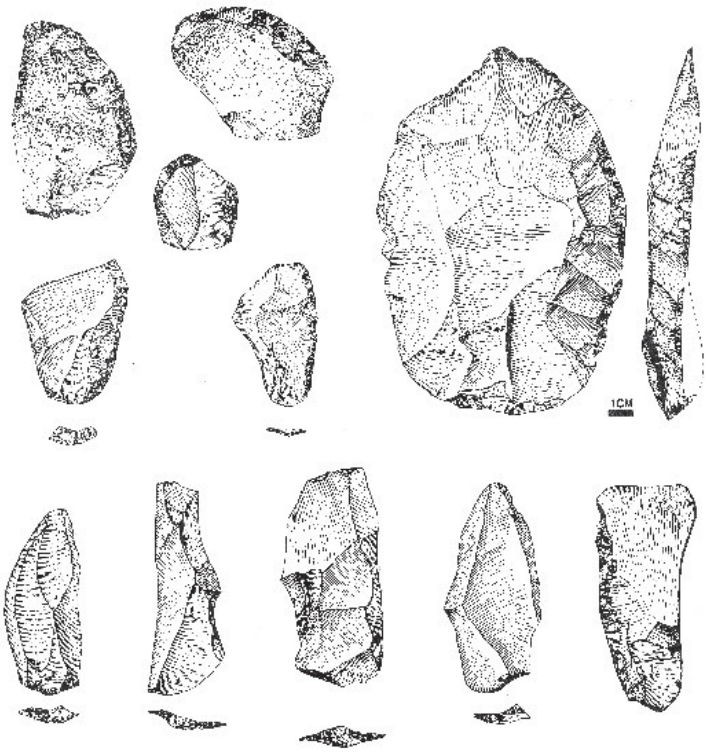

Fig. 7 : La Roche-Cotard II. Industrie lithique moustérienne. En haut et en bas, à droite : racloirs. En bas : Quatre lames levallois (dessins B. Leblanc).

Enfin, ce site a livré un objet considéré longtemps comme énigmatique, le masque de La Roche-Cotard, aujourd'hui reconnu par certains spécialistes de l'art préhistorique comme un objet exceptionnel. Cet objet est remarquable notamment du fait de son âge qui permet de l'attribuer sans aucune discussion possible à l'homme de Neandertal (Marquet et Lorblanchet, 2000, 2003).

Le site montre aussi un autre type de manifestation à caractère symbolique : il s'agit de tracés réalisés sur les parois de la salle du pilier de la grotte. Selon Michel Lorblanchet qui a visité le site en 2008, ces tracés sont appliqués, organisés (Lorblanchet, 2008) ; il était devenu indispensable de les porter à la connaissance de la communauté scientifique, même si leur attribution à l'homme de Neandertal n'est pas facile à prouver.

LES TRACÉS DIGITÉS DE LA GROTTE DE LA ROCHE-COTARD

La grotte de La Roche-Cotard est une cavité naturelle creusée dans le tuffeau jaune du Turonien supérieur. Cette craie est une roche tendre qui s'altère assez facilement à l'air et a fortiori au contact de l'eau. D'autre part, au cours d'une phase récente de sa très longue histoire, la grotte a été occupée par une eau chargée de particules limono-argileuses dont une partie est restée accrochée sur la paroi, donnant ainsi un revêtement épais au maximum de quelques millimètres et dont la couleur tranche nettement avec celle de la surface de tuffeau altéré. C'est ce film très fragile qui a été entamé par de nombreuses griffures d'animaux, mais surtout par des tracés faits avec les doigts ou avec un instrument à extrémité souple et de la taille et de la forme d'une extrémité de doigt. Par endroits, le tracé a complètement enlevé le film de sédiment limono argileux et a entamé la pellicule d'altération du tuffeau.

Si les griffures d'animaux sont nombreuses un peu partout dans la grotte y compris dans sa première partie, la galerie moustérienne, en revanche les tracés, que nous qualifierons de digités (tant l'autre possibilité nous paraît improbable) sont présents seulement dans la partie nord de la salle du pilier qui forme une sorte de rotonde avec la paroi très concave du pilier de ce côté-là (fig. 8). Ces tracés sont très visibles au niveau de cinq panneaux qui sont, pour trois d'entre eux, situés sur la partie haute de la paroi mais d'autres tracés existaient à l'origine, notamment à la surface du pilier où leur existence n'est attestée que par des reliefs peu visibles qui affectent le surface de la craie.

Fig. 8 : La Roche-Cotard I (Grotte F. d'Achon). Vue en relief de la partie principale de la paroi de la salle du pilier. Le panneau de tracés digités triangulaire est en haut à droite (photo Yves Egels).

Faute de place, nous ne pourrons décrire ces différents panneaux, nous donnerons seulement une description détaillée de celui qui nous semble le plus intéressant, le panneau triangulaire (fig. 9). Il a sensiblement la forme d'un triangle isocèle dont la base située en haut mesure 44 cm. La hauteur, axe de symétrie du triangle, est de 30 cm. Ce panneau se trouve en haut de la paroi de craie tuffeau immédiatement au-dessous du plafond de la grotte. Un espace dû à la dissolution du calcaire par les eaux d'infiltration sépare nettement le plafond de la paroi ; cette séparation très irrégulière suit la face inférieure de ce plafond dont la nature géologique (Sénonien) tranche nettement avec la craie tuffeau. Un petit prolongement cherteux de ce plafond a favorisé la dissolution du calcaire (A), un autre prolongement plus massif, à gauche, limite le triangle vers l'ouest (B). Le petit côté du triangle isocèle, à gauche, est bien marqué par un abrupt de quelques centimètres de hauteur ; l'autre petit côté coïncide avec une sorte d'avancée de la paroi, bourrelet presque vertical dans sa moitié supérieure, nettement plus oblique, vers l'ouest, dans sa moitié inférieure. Au sommet du triangle, sur son axe de symétrie, un petit chert de section légèrement ovale, en position naturelle, émerge du tuffeau (C).

Fig. 9 : La Roche-Cotard I (Grotte F. d'Achon). Le panneau de tracés digités triangulaire .

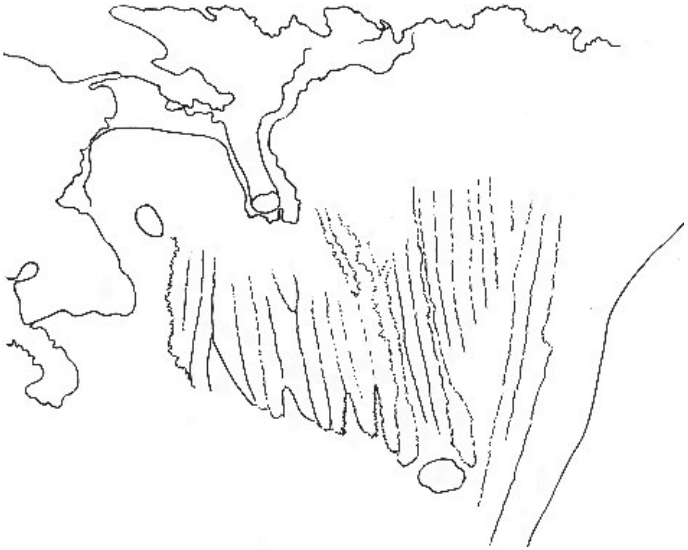

Fig. 10 : Le panneau triangulaire. Relevé des tracés digités (relevé J. Esquerre-Pourtere et S. Hesse).

Fig. 11 : Le panneau de tracés digités triangulaire.
Détail du panneau montrant le triangle de limon a.

Fig. 12 : Le panneau triangulaire. Interprétation.

Comme toutes les autres parties pariétales de la cavité, cette zone a donc subi une érosion par dissolution de la craie tuffeau, laissant en relief les parties cherteuses dures qui ont été décrites ainsi que des fragments de fossiles bien visibles en haut et près du sommet du triangle en bas. La surface triangulaire a ensuite été recouverte très probablement en totalité par le limon brun ainsi que l'atteste son épaisseur dans les parties où il a été préservé et qui seront précisées plus loin.

Le panneau est couvert de tracés digités sensiblement parallèles, perpendiculaires à la base du triangle (fig. 10). Ces tracés sont un peu moins visibles sur la partie droite que sur les parties gauche et centrale, nous y reviendrons. À gauche, à l'extérieur du triangle, ils préservent une bande verticale de limon granuleux qui montre que le dépôt de ce limon atteignait le plafond. Les tracés préservent surtout, sur le petit côté du triangle, à gauche, trois triangles de limon qui prolongent le limon encore en place au-dessous du panneau (fig. 11). Le film limoneux du triangle le plus à gauche (a), le plus grand, a une épaisseur de l'ordre de 4 à 5 mm, mais cette épaisseur comprend peut-être également une partie de la pellicule de tuffeau altéré qui est piégée sous ce limon. Le triangle suivant (b) qui est situé à peu près au milieu du côté du triangle est formé d'un limon dont l'épaisseur est de l'ordre de 3 mm. Enfin, un troisième triangle (c) est visible plus à droite, l'épaisseur du limon y est plus faible que sur les deux précédents et ce triangle est également plus petit.

Deux grandes arêtes parallèles axiales (d et e) séparent le panneau en trois parties : la partie gauche qui possède les trois triangles de limon résiduel, une partie centrale rectangulaire formant une bande axiale qui possède, dans son prolongement, vers le bas, le rognon cherteux à section ovalaire, la partie droite montre encore des tracés digités mais un peu moins lisibles que les autres.

L'examen de la partie gauche du panneau révèle un certain rythme dans la succession des tracés digités et des trois triangles résiduels : complètement à gauche, on a trois tracés digités parallèles (1, 2 et 3) qui passent à gauche du grand triangle de limon (a); nous avons ensuite un ensemble de trois tracés digités (4, 5 et 6) qui aboutissent entre le triangle précédent (a) et le suivant (b) ; nous avons encore un ensemble de trois tracés (7, 8 et 9) entre ce triangle (b) et le dernier (c); enfin, pour cette première partie du panneau, nous avons encore un ensemble de trois tracés parallèles (10, 11 et 12) entre ce dernier triangle et la première des deux arêtes axiales (fig. 12).

Les deux arêtes axiales (d et e) sont très nettement séparées par un ensemble de trois tracés digités (13, 14, 15) rigoureusement parallèles. Ces deux arêtes forment des reliefs nettement plus accusés que ceux qui séparent les tracés digités contigus. En section, leur largeur et leur hauteur sont de l'ordre de 4 à 5 mm dans leur partie médiane. Ces deux arêtes se terminent vers le bas par deux parties plus larges où une plus grande quantité de limon a été préservée. La bande formée par ces deux arêtes et les trois tracés qui les séparent très nettement constituent, en quelque sorte, l'axe de symétrie du triangle isocèle. À droite de la seconde arête, l'arête est (e), les tracés digités sont moins visibles et on ne retrouve pas les mêmes zones triangulaires réservées comme dans la partie opposée. On arrive cependant à dénombrer 8 ou 9 tracés à droite de l'arête (16, 17, etc.) puis deux longs tracés qui semblent descendre jusqu'au niveau du chert cylindrique. D'une manière générale, il ne semble pas possible d'émettre des hypothèses en ce qui concerne l'ordre dans lequel ont été effectués ces différents tracés. En revanche, même s'il n'y a pas d'observations qui permettent de le justifier, on ne voit pas comment ces tracés auraient pu être réalisés autrement que du haut vers le bas. Plus à droite, le placage de limon reprend, il est localement granuleux et présente des manques.

Nous avons noté une moindre netteté des tracés digités dans la partie droite du panneau triangulaire. Les tracés ont donc subi une érosion qui ne peut être due aux passages répétés des animaux à fourrure qui auraient complètement effacé les tracés. Ce panneau se trouve immédiatement sous le plafond de la salle, apparemment trop haut par rapport au remplissage sédimentaire de la salle pour que les animaux viennent se frotter à la paroi, à cet endroit. De toutes manières, si les animaux à fourrure étaient venus se frotter contre la paroi à cet endroit, plus aucun tracé digité ne serait visible, tous les tracés auraient été effacés, et la paroi serait lisse comme on le voit parfaitement sur certaines parties de la figure 8. On peut d'ailleurs se demander si dans cette salle il n'y a pas eu à l'origine beaucoup plus de panneaux portant des tracés que ceux que l'on peut voir et décrire aujourd'hui. En particulier, sur la face nord du pilier qui a donné son nom à cette salle, on observe une autre large concavité qui fait face à celle de la figure 1 et sur laquelle, bien qu'il n'y ait plus aucun revêtement de limon, les tracés digités très couvrants sont encore détectables.

Quant à la cause de l'érosion très douce qui a affecté les tracés digités de la partie droite du panneau triangulaire, nous ne voyons qu'une seule cause possible : la circulation de l'air contre la paroi à l'intérieur de la cavité. Si

ces tracés ont bien 40 000 ans ou plus comme nous le pensons, une telle durée parait suffisante pour observer une érosion éolienne ainsi détectable.

LES TRACÉS DIGITÉS ONT-ILS ÉTÉ RÉALISÉS PAR LES NÉANDERTALIENS ?

L'industrie lithique découverte sur le site de La Roche-Cotard est exclusivement une industrie moustérienne. L'outillage découvert par François d'Achon dans la galerie moustérienne de la grotte n'est malheureusement connu que par de mauvaises photographies, il est constitué de bifaces triangulaires, de racloirs et d'éclats. Nos propres recherches dans la grotte n'ont donné qu'un biface triangulaire en position remaniée et quelques éclats ordinaires ou levallois, en place. L'industrie associée, dans La Roche-Cotard II, au masque de La Roche-Cotard, se composait de plusieurs racloirs dont un très grand sur éclat levallois, d'une pointe levallois, de diverses lames, de quelques éclats et d'un fragment de biface. La Roche-Cotard III a donné un ensemble d'éclats provenant d'un galet de silex ramassé dans le lit de la Loire. La Roche-Cotard IV a livré de rares éclats levallois, quelques éclats ordinaires et tout un ensemble de très petits éclats provenant du ravivage d'outils utilisés. Toute cette industrie est taillée sur d'excellentes matières premières siliceuses et donne des tranchants qui restent extrêmement vifs tandis que le silex local qui est de très mauvaise qualité et très gélif a servi à la fabrication du « masque ».

La couche moustérienne de la galerie d'entrée dite galerie moustérienne a été datée grâce à quelques fragments osseux de 38 060 +/– 940 BP par le ^{14}C (Lyon 7864). Dans la salle du pilier, devant les panneaux de tracés digités, à un niveau inférieur à celui d'une dalle naturelle continue qui a été enlevée pour avoir une plus grande hauteur de plafond, une couche particulièrement tassée contenait également un peu de mobilier archéologique ancien : un silex taillé, des dents, de nombreux petits fragments d'os spongieux, quelques esquilles d'os dont une a été datée d'un âge supérieur à 45 000 ans BP (Lyon 7865). L'épaisse couche de limon d'inondation (couche moyenne) qui recouvrait la couche précédente notamment dans toute la galerie moustérienne atteignait presque le sommet de l'entrée de la grotte. Elle contenait une très riche faune de grands mammifères due à la prédation et au transport dans la

grotte de quartiers de proies par les hyènes. Un os de cette couche a été daté par le ^{14}C d'un âge supérieur à 38 400 ans BP (Gif 4447) et un autre d'un âge supérieur à 40 000 ans PB (43 000 +/– 2 400 BP Lyon 6961). Nous retrouvons également un lambeau de cette épaisse couche limoneuse devant l'entrée de la grotte où elle a été datée de 72 600 +/– 6 000 par la méthode OSL (MFGI Budapest), la datation ^{14}C ne nous étant pas encore parvenue. Ce lambeau contenant un éclat de silex et une petite sphère de roche dure manifestement utilisée, nous pouvons considérer que nous avons là la base de cette couche de limon d'inondation puisque remaniant des éléments de la couche moustérienne sous-jacente.

Dans la partie du site qui se trouve plus à l'est, au niveau de La Roche-Cotard IV, la falaise présente le même recul qu'au niveau de l'entrée de la grotte, ces deux « reculées » étant séparées par l'« avancée » du toit du petit abri de la Roche-Cotard III. À l'ouest du site, l'emprunt de terre a été très important, donnant au versant artificiel une pente très abrupte. À l'est, devant La Roche-Cotard IV, l'emprunt de terre a été plus limité, « s'alignant » sur le point le plus avancé du toit de La Roche-Cotard III. Il en résulte la présence d'importantes colluvions de pentes anciennes devant La Roche-Cotard IV. Ces colluvions argilo-sableuses contenaient des lits de petits blocs issus du démantèlement de la falaise et quelques os qui ont permis des datations. La couche 9 qui se trouve au sommet du remplissage de la partie souterraine en grotte-abri a été datée d'un âge supérieur à 44 600 ans BP (48 200 +/– 3 600 BP Lyon 10160). La couche 7c constitue la partie moyenne de l'important dépôt de pente qui masque la paroi, elle a donné un os dont la datation ^{14}C calibrée donne 31048 à 29486 av. J.-C. (Lyon 9087) et la datation par la méthode OSL est de 48 100 +/– 3 800 (MFGI Budapest).

L'analyse de la morphologie artificielle actuelle du versant montre à l'évidence qu'avant l'emprunt de terre pour les besoins de la voie ferrée Tours-Angers, la forme de la moitié supérieure du versant était, devant l'entrée de la grotte, latéralement identique à ce qu'elle est aujourd'hui devant La Roche-Cotard IV et qu'en conséquence l'entrée de la grotte était complètement occultée avant que l'emprunt de terre n'ait été effectué.

Lorsque les hommes de Neandertal occupent le site, l'entrée de la grotte est complètement libre. Plus tard, lorsque le limon de débordement de la Loire emplit presque complètement la première partie de la cavité, la plus basse,

seules les hyènes peuvent alors pénétrer. Les colluvions de pente qui se mettent en place au cours des épisodes froids qui vont suivre, masquent complètement et sur une forte épaisseur l'entrée de la grotte qui ne sera à nouveau pénétrée qu'en 1912 par François d'Achon et ses ouvriers.

Ainsi, la géométrie des colluvions de versant d'une part, l'histoire du remplissage de la cavité d'autre part, nous conduisent à considérer que seul l'homme de Neandertal a pu effectuer les tracés que l'on observe sur la paroi de la salle du pilier. À la découverte du masque dans la Roche-Cotard II vient donc s'ajouter l'attribution des tracés au même homme de Neandertal même si, bien évidemment, nous n'avons pour l'instant aucune idée de l'ordre dans lequel les deux productions ont été réalisées. Etant donné la durée d'occupation de la cavité qui peut s'étendre sur un petit nombre de milliers d'années, nous faisons naturellement l'hypothèse que ces deux productions ne sont pas contemporaines. Le masque est très vraisemblablement la représentation d'une face, mais nous laissons à d'autres le soin d'en dire plus sur cet objet. Le panneau triangulaire de tracés digités, avec sa régularité, sa symétrie, son environnement, laisse songeur. Des hypothèses pourraient être avancées, mais nous ne sommes là qu'à l'orée du système des représentations à caractère symbolique de l'histoire de l'homme, et les énoncer serait une preuve de très grande imprudence.

BIBLIOGRAPHIE

ACHON (d') (François) (1913). Au pays des châteaux. La Roche-Cotard. Sa grotte préhistorique. *La Touraine*, 1re année, nº 4.

AUBRY (Thierry) (1992). Étude des matières premières siliceuses et de leur utilisation sur les gisements de La Roche-Cotard II et III (Langeais, Indre-et-Loire). *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, nº 43, p. 19-29.

DUBREUIL-CHAMBARDEL (Dr Louis) (1923). *La Touraine préhistorique*. Librairie Honoré Champion, 143 p.

LORBLANCHET (Michel) (2008). Visite à la grotte de La Roche-Cotard (Indre-et-Loire). Rapport de visite. 5 p. 13 octobre 2008.

MARQUET (Jean-Claude) (1999). *La Préhistoire en Touraine*, Éditions CLD, 318 p.

MARQUET (Jean-Claude), BYRNE (Nora), DELPECH (Françoise), MACAIRE (Jean-Jacques), PRAT (François) et RAGE (Jean-Claude) (1979). *Un grand site préhistorique en Touraine. La Roche-Cotard à Langeais. Grotte et station*

du paléolithique moyen. Laboratoire de Géologie. Faculté des sciences. Université François Rabelais, Tours, 175 p., 64 fig.

MARQUET (J.-C.), AUBRY (T.), BYRNE (N.), DELPECH (F.), DESSE (G.), MACAIRE (J.-J.), PRAT (F.), RAGE (J.-C.), URBAN (B.), VISSET (L.) (1997). *Le site préhistorique de La Roche-Cotard à Langeais (Indre-et-Loire)*. Éd. Patrimoine vivant en Claise tourangelle, 128 p., 82 fig., 24 tabl.

MARQUET (Jean-Claude), LORBLANCHET (Michel) (2000). Le masque moustérien de La Roche-Cotard, Langeais (Indre-et-Loire), *Paléo*, nº 12, , p. 325-338.

MARQUET (Jean-Claude), LORBLANCHET (Michel) (2003). A Neanderthal face? The proto-figurine from La Roche-Cotard, Langeais (Indre-et-Loire, France). *Antiquity*, vol. 77, nº 298, Décembre 2003. p. 661-670.

MARQUET (Jean-Claude), LORBLANCHET (Michel) (2003). « A Neandertal face ? The protofigurine from La Roche-Cotard, Langeais (Indre-et-Loire, France) », *Antiquity*, volume 77, nº 298, 2003, p. 661-670.